



## Conseil Communal

**Mercredi 15 novembre 2017**

### **I INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAL SUITE A LA DEMISSION DE Mme Jacqueline HUET**

Par courrier en date du 15 juin 2017, Madame Jacqueline HUET a informé Monsieur le Maire de Vire Normandie de sa démission de son mandat de conseillère municipale et de toutes les fonctions s'y rattachant, et Madame le Maire délégué de VAUDRY, Annie BIHEL, de son mandat de conseillère communale et de toutes les fonctions s'y rattachant.

Conformément à la réglementation, Monsieur Eric du ROSEL a informé Madame Anita LEFAIVRE, placée sur la liste « VAUDRY, LA COMMUNE QU'ON AIME » présentée aux élections municipales du 23 mars 2014, qu'elle pouvait devenir conseillère municipale et être installée à cet effet à la présente séance du conseil municipal. Celle-ci a refusé. Il a ensuite proposé à Monsieur Bernard GUENE, qui a refusé, puis à Madame Catherine DA ROCHA qui a refusé également et enfin à Monsieur Sylvain BLONDEL.

Monsieur Sylvain BLONDEL a fait connaître à Madame le Maire délégué de VAUDRY qu'il acceptait de devenir conseiller communal de la commune déléguée de Vaudry et conseiller municipal de la commune nouvelle de VIRE NORMANDIE.

Madame le Maire procède donc à l'installation de Monsieur Sylvain BLONDEL en qualité de conseiller communal de la commune déléguée de VAUDRY.

Le Conseil Communal est également appelé à modifier les commissions et instances externes comme suit :

#### Commissions Communales – commune déléguée de VAUDRY :

- Commission des Informations Municipales : M. Sylvain BLONDEL remplace Mme Jacqueline HUET
- Commission Environnement et du Cadre de vie : M. Sylvain BLONDEL remplace Mme Jacqueline HUET
- Commission du Personnel : M. Sylvain BLONDEL remplace Mme Jacqueline HUET
- Commission d'Action Sociale : Mme Françoise DERRIEN remplace Mme Jacqueline HUET.

#### Commissions Municipales : commune de VIRE NORMANDIE

- Commission "Action sociale et solidarité" : Mme Marie-Ange HENNEQUART remplace Mme Jacqueline HUET en tant que membre suppléant.

Instances externes : à voir avec les services de la Communauté de Communes Vire au Noireau

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communal :

- Prend acte de l'installation de M. Sylvain BLONDEL en qualité de conseiller communal suite à la démission de Mme Jacqueline HUET
- Prend acte de la nouvelle composition des commissions communales et municipales.

## **II TARIF CANTINE 2018**

Madame le Maire fait savoir que le Groupe Compass, prestataire de service pour la fabrication et la distribution des repas à l'école maternelle, a signifié à la commune déléguée de Vaudry une augmentation de sa prestation de 1,17 % au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Cette augmentation répercutée sur le prix du repas à la cantine correspond à 0,03 €. Ce qui fait passer le prix d'un repas de 2,85 € à 2,88 €

Cette augmentation, pour un enfant déjeunant tous les midis de l'année, correspond à 4,32 €/an (0,03 € x 4 repas hebdo x 36 semaines scolaires = 4,32 €/an/enfant).

Le coût appliqué à la collectivité est :

1,64 € (prix du repas vendu par Gpe Compass) x 55 enfants x 4 jours hebdo x 36 semaines scolaires = 12 988,80 €

Il faut y ajouter les frais fixes soit 2 350 € x 10 mois = 23 500 €

12 988,88 € + 23 500 € = 36 488,80 €

Les recettes encaissées (avec augmentation de 0,03 €) seront :

2,88 € (prix du repas vendu aux familles en 2018) x 55 enfants x 4 jours hebdo x 36 semaines

=

22 809,60 €

La commune supportera donc une dépense réelle de 13 679,20 €.

Mme le Maire précise que les charges de personnel accompagnant les enfants pendant les repas, les charges de chauffage, de ménage pendant les vacances ne sont pas comprises dans cette somme.

Le conseil communal accepte à l'unanimité de fixer le prix du repas à 2,88 €, soit une augmentation de 0,03 €, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## **III POINT TRAVAUX**

Rapporteur Alain LE GRAËT

### **Voirie 2017**

Les travaux de l'Impasse du Gage, des villages de La Thibaudière et de Montisenger sont effectués.

Le Chemin de la Boule d'Or sera terminé d'ici la fin de l'année 2017, les travaux à La Rairie sont, eux, reportés en 2018.

### **Effacements de réseaux**

- Impasse de la Châtaigneraie : les raccordements et la réfection de la voirie sont en cours. France Télécom a deux mois pour intervenir. Il restera à effectuer la pose des lampadaires.
- Chemin de la Mare Piré : le câblage et la pose des fourreaux sont en cours.

Les travaux d'effacements de réseaux du Chemin de la Butte et du Chemin des Douits seront inscrits par le SDEC au programme 2018.

### **Eclairage public**

Il a été constaté la détérioration d'un lampadaire Route de Condé. Ce sinistre s'est produit de nuit sans tiers identifié. Une plainte a été déposée et transmise au SDEC Energie pour une prise en charge par l'assurance du syndicat. Un lampadaire provisoire a été posé.

#### **Stade**

Les filets servant à protéger l'habitation située à proximité du terrain de football principal avaient été fixés sur les anciens poteaux EDF. Ils ne sont plus réglementaires.

Il faut les remplacer et une rencontre avec un fournisseur a été organisée ce jour.

Cette dépense devra être prévue au budget 2018.

#### **Plantations**

Des arbustes bocagers vont être plantés sur le talus rue Bellevue et le talus de l'atelier municipal et des arbres autour des bassins de rétention Rue des Ecoles et de la salle des fêtes.

#### **Lavoir Billard**

Lors de l'inauguration des travaux du chantier d'insertion dans les Vaux de Vire, Alain LE GRAËT a appris que les travaux de la restauration du lavoir de Billard seront bien inscrits au budget 2018. La suppression des contrats CAE n'aura aucune conséquence sur ce futur chantier, puisqu'il s'agit d'un chantier d'insertion.

#### **Acquisition**

Le four de la salle des fêtes inscrit au budget 2017 a fait l'objet d'une commande groupée avec Vire, commune déléguée. Une table chauffante y a été ajoutée ainsi qu'une table en inox pour la cantine.

#### **Cimetière**

La rénovation du monument aux Morts a été effectuée.

Il reste à réaliser les travaux de mise en accessibilité du cimetière I et de l'église.. L'entreprise VIMONT doit intervenir prochainement. Elle en profitera pour faire les joints sur le mur à l'intersection rue Trainerie - Chemin de la Blanchisserie.

\*\*\*\*\*

Les travaux inscrits au BP 2017 non réalisés et qui devront être reportés en 2018 sont :

- Les joints de l'église
- La destruction des boxes derrière l'église.

Alain LE GRAËT indique qu'un rendez-vous a été fixé avec un technicien de Vire Normandie, demain jeudi 16 novembre, pour définir les stationnements Route de Tinchebray le long du nouvel EHPAD de Blon.

Il lui sera également demandé une étude pour l'aménagement de places de stationnement derrière la mairie et le déplacement des WC publics.

Une réunion des commissions Travaux et Finances est fixée au lundi 27 novembre 2017 à 18 h 00 à la mairie de Vaudry afin de déterminer les travaux à inscrire pour le PPI 2018.

## **IV AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DE LA RESIDENCE DE LA MARTINIÈRE**

Mme le Maire explique aux élus que l'enrobé du cheminement piétons – Personnes à Mobilité Réduites (PMR) doit être refait. Il doit s'accompagner d'un réaménagement des espaces verts avec enlèvement d'arbres existants dont les racines soulèvent l'enrobé.

Les commissions Environnement, Cadre de Vie et Travaux, réunies le 4 octobre avaient proposé un projet.

Celui-ci a été présenté le 11 octobre à la mairie aux riverains qui, après quelques réticences, l'ont accepté.

Le 19 octobre, une lettre cosignée par une partie des habitants est parvenue en mairie, suivie d'une autre le 30 octobre, contenant une remise en cause de la proposition.

Les deux commissions concernées se sont à nouveau réunies le 8 novembre et Mme le Maire a proposé la validation du 1<sup>er</sup> projet en partie modifié : proposition identique à la 1<sup>ère</sup> pour les parties engazonnées mais maintien des arbres sur l'espace vert.

Le conseil communal accepte à l'unanimité cette proposition qui sera présentée sur place aux riverains.

## **V PANNEAUX D'ENTREE DE VILLE**

Dimitri RENAULT et Jérôme MISERETTE ont assisté à une commission Communication de Vire Normandie, commission au cours de laquelle il a été proposé de faire apparaître « VIRE NORMANDIE » sur les panneaux d'entrée de ville. Il en existe actuellement 120.

Les élus de cette commission ont acté cette modification qui représente un coût important. Néanmoins, les deux élus de Vaudry ont souhaité que les conseils communaux soient informés et donnent également leur avis.

Le conseil communal de Vaudry est favorable au principe de modifier les panneaux d'entrée de ville mais pas de sortie et seulement sur les grands axes.

## **VI QUESTIONS DIVERSES**

### **✓ Association « Sur les Pas de Noam »**

Mme le Maire donne connaissance à l'assemblée d'un courrier qui a été déposé par un parent d'élèves, courrier relatif à l'action de l'association « Sur les Pas de Noam », qui vient en aide à des familles confrontées aux lésions cérébrales ou plus généralement au handicap moteur.

Cette association vient d'ouvrir une antenne qui permettra d'accompagner des enfants handicapés sur la région Normandie. Une famille est directement concernée par cette action qui touche ses enfants, élèves à l'école maternelle de Vaudry.

L'association demande l'autorisation d'informer les familles de l'école maternelle qu'elles vont pouvoir assister à un lâcher de lanternes le 21 décembre prochain à 18 h 00 au stade de football de Truttemer le Grand et contribuer en achetant une lanterne au tarif de 2,00 €.

Mme le Maire émet évidemment un avis favorable à la demande des responsables d'antenne.

### **✓ Gare de Vire**

Les élus de Vaudry ont appris par les médias qu'il n'y aurait plus d'accueil physique au guichet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les élus de Vaudry sont inquiets quant au devenir de la ligne Paris/Granville.

Aussi, ont-ils proposé d'adopter une motion pour le maintien du guichet de la Gare.

Le conseil communal adopte la motion à l'unanimité.

\*\*\*\*\*